

La Chambre Arbitrale Internationale des Fruits et Légumes à la rencontre des opérateurs de Fruits et Légumes



La Chambre Arbitrale Internationale de Paris, institution à but non lucratif et à compétence générale, a pour mission de mettre à la disposition des entreprises de toute taille, **les moyens nécessaires au règlement de leurs litiges par voie d'arbitrage ou de médiation**. Créée en 1926, c'est aujourd'hui le plus ancien centre d'arbitrage en activité en France.

La Chambre Arbitrale Internationale de Paris dispose d'un département spécifique pour tout litige concernant les fruits et légumes : **la Chambre Arbitrale Internationale des Fruits et Légumes (la CAIFL)**.

Les différents adhérents de la CAIFL sont: **FELCOOP, l'UNGCFL, l'ANEEFEL, la CSIF, INTERFEL, Deutscher Fruchthandelsverband, FRESHFEL Europe, FRUITIMPRESE**.

En 2016, la Chambre Arbitrale Internationale des Fruits et Légumes a mis en place différentes actions :

- une simplification de ses procédures afin de réduire les délais et les coûts des règlements de litiges,
- une procédure dématérialisée et l'intégration des évolutions des nouvelles technologies au service des opérateurs,
- un rapprochement avec FRESHFEL (organisation européenne qui représente les professionnels du secteur des fruits et légumes) permettant ainsi une meilleure représentativité au niveau européen. Avec ce partenariat, la CAIFL propose désormais des outils de prévision et de gestion de risques et le cas échéant, de règlement de litiges,
- un élargissement des champs d'action à l'International afin de mieux répondre aux besoins du Commerce International des fruits et légumes.

Afin de mieux faire connaître ses missions et ses objectifs, **la Chambre Arbitrale Internationale des Fruits et Légumes organise des rencontres :**

- le **mardi 18 octobre au MIN de Rungis**, à 11h salle du 11^{ème} étage de la tour Semmaris
et
- le **mercredi 19 octobre au Marché de gros de Lyon Corbas**, à 11h, salle de réunion du bâtiment d'accueil de l'ASL*

Ces rencontres seront suivies d'un cocktail déjeunatoire.

Les intervenants seront :

- Philippe Ruelle : Président de la CAIFL
- Irina Guerif : Secrétaire Générale de la CAIFL
- Bruno Néouze : Avocat Associé Cabinet Racine

Comptant sur votre présence, merci de confirmer votre participation.

Contacts : caip@arbitrage.org